

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Procès-verbaux des séances des 12, 13 et 14 août 2020

et

Observations

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1714-20200915

2020

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 12 AOÛT 2020.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 13 AOÛT 2020	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 14 AOÛT 2020	7
AUDITIONS (suite)	8

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Procès-verbal de la séance de travail du 14 août 2020
- IV. Observations

Première séance, le mercredi 12 août 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 4 juillet 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boutin (Jean-Talon) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

P^{re} Marie-Jean Meurs et P^r Yves Gingras

Commission de l'éthique en science et en technologie :

M. Jocelyn Maclure, président

M. Dominic Cliche, conseiller en éthique

Ligue des droits et libertés :

M^{me} Alexandra Pierre, présidente

M. Dominique Peschard, membre du conseil d'administration

MM. Bastien Le Querrec et Axel Simon

P^r Yoshua Bengio

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 10, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Boutin (Jean-Talon), M. Lévesque (Chapleau) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) font des remarques préliminaires.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) dépose le document coté CI-063 (annexe III).

M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la P^{re} Meurs et le P^r Gingras.

À 12 h 09, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

La Commission entend la Commission de l'éthique en science et en technologie.

À 14 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ligue des droits et libertés.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend MM. Le Querrec et Simon.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Bengio.

À 17 h 14, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 13 août 2020, à 9 heures.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

André Bachand

APC/nt

Québec, le 12 août 2020

Deuxième séance, le jeudi 13 août 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 4 juillet 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boutin (Jean-Talon) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

M^e Philippe-André Tessier, président

M^e Marie Carpentier, conseillère juridique

Commission d'accès à l'information du Québec :

M^e Diane Poitras, présidente

M. Martin Carbonneau, agent de recherche, de veille et de promotion

P^r Benoît Dupont

P^r Sébastien Gambs

P^r Mourad Debbabi

P^r André Mondoux

P^r Pierre-Luc Déziel

Association québécoise des technologies :

M^{me} Nicole Martel, présidente-directrice générale

M. Alain Lavoie, membre du Conseil

M. Steve Waterhouse

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 59, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

À 9 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Commission d'accès à l'information du Québec.

À 10 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Dupont.

À 11 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Gambs.

À 12 h 17, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

La Commission entend le P^r Debbabi.

À 14 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Mondoux.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Déziel.

À 16 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise des technologies.

À 17 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Waterhouse.

À 18 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 14 août 2020, à 9 heures.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

André Bachand

APC/nt

Québec, le 13 août 2020

Troisième séance, le vendredi 14 août 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2020 rétroactif au 4 juillet 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boutin (Jean-Talon) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Rizzy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Claude A. Sarazin

P^r Stéphane Roche

P^{re} Céline Castets-Renard

M^{me} Neema Singh Guliani

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 01, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M. A. Sarazin.

À 9 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Roche.

À 10 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la P^{re} Castets-Renard.

À 11 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Singh Guliani.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 29, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne au lundi 17 août 2020, à 15 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

André Bachand

APC/nt

Québec, le 14 août 2020

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association québécoise des technologies	008M
Bengio, Yoshua	
Castets-Renard, Céline	013M
Commission d'accès à l'information du Québec	004M
Commission de l'éthique en science et en technologie	006M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	007M
Debbabi, Mourad	
Déziel, Pierre-Luc	010M
Dupont, Benoît	
Gambs, Sébastien	
Gingras, Yves	003M
Guliani, Neema Singh	009M
Le Querrec, Bastien	
Ligue des droits et libertés	005M
Meurs, Marie-Jean	003M
Mondoux, André	
Roche, Stéphane	001M
Sarazin, Claude A	011M
Simon, Axel	
Waterhouse, Steve	002M

ANNEXE II

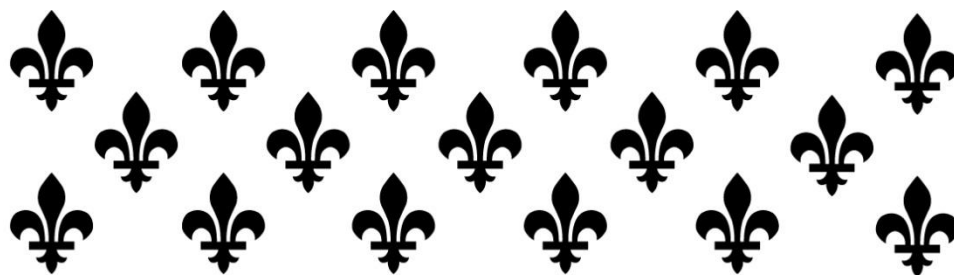
Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec	014M
Centrale des syndicats du Québec	016M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	015M
Lévesque, Maroussia	012M

ANNEXE III

Procès-verbal de la séance de travail du 14 août 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 août 2020

Déterminer les observations, conclusions ou recommandations suite aux consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Séance du vendredi 14 août 2020

Objet : Déterminer les observations, conclusions ou recommandations suite aux consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boutin (Jean-Talon) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

Autres participants :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Maxime Binette, bureau de la députée de Vaudreuil

M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Justine Gravel, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Gabriel Laurence-Brook, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, adjointe aux travaux des Commissions, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Gravel, Huot-Gallien et Leclerc ainsi qu'à MM. Binette, Garon, Laurence-Brook et Rioux d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose la motion suivante :

OBSERVATIONS

- La confiance des citoyens demeure la pierre angulaire du succès de toute démarche;
- La quasi-totalité des experts rencontrés en commission ont émis des réserves importantes quant à l'efficacité et à la fiabilité de ces technologies et sont d'avis que la technologie Bluetooth souffre de vulnérabilités qui représentent des risques réels d'attaques informatiques;
- Il n'existe pas d'opinion majoritaire d'experts sur l'utilité des applications de notification de contacts dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, que ce soit lors de nos consultations ou sur le plan international;
- Il n'existe pas d'opinion majoritaire d'experts sur l'efficacité des applications de notification de contacts dans un contexte de pandémie, ni d'études publiées à ce sujet;
- Il existe une opinion majoritaire d'experts à l'effet que les populations les plus vulnérables à la COVID-19 sont celles qui auraient le moins accès aux applications de notifications de contacts;
- Le cadre juridique du Québec est inadéquat quant à la protection des renseignements et données personnels et l'accès à l'information, le consentement éclairé et la lutte contre la discrimination.

M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} Boutin (Jean-Talon), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey), M. Provençal (Beauce-Nord) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 10.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

La motion est adoptée.

À 15 h 08, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au lundi 17 août 2020, à 15 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Louisette Cameron

Original signé par

André Bachand

LC/sed

Québec, le 14 août 2020

ANNEXE IV

Observations



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

COMMISSION DES INSTITUTIONS

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES AU SUJET D'OUTILS
TECHNOLOGIQUES DE NOTIFICATION DES CONTACTS
AINSI QUE SUR LA PERTINENCE DE CE TYPE D'OUTIL,
LEUR UTILITÉ ET LE CAS ÉCHÉANT, LES CONDITIONS DE
LEUR ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LE CADRE DE LA
LUTTE CONTRE LA COVID-19





ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

COMMISSION DES INSTITUTIONS

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES AU SUJET D'OUTILS
TECHNOLOGIQUES DE NOTIFICATION DES CONTACTS
AINSI QUE SUR LA PERTINENCE DE CE TYPE D'OUTIL,
LEUR UTILITÉ ET LE CAS ÉCHÉANT, LES CONDITIONS DE
LEUR ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LE CADRE DE LA
LUTTE CONTRE LA COVID-19



COMMISSION DES INSTITUTIONS



OBSERVATIONS

LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DES INSTITUTIONS

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION

Louissette Cameron

Ann-Philippe Cormier

Sarah-Émilie Duplain

Noémie Tremblay

SERVICE DE LA RECHERCHE

Pierre Skilling

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des institutions, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Commission.

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Sans frais : 1 866 337-8837

Courrier électronique : ci@assnat.qc.ca

Ce document est mis en ligne dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : assnat.qc.ca.

Dépôt légal – août 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN (Imprimé) : 978-2-550-87358-7
ISBN (PDF) : 978-2-550-87361-7

LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Provençal (Beauce-Nord)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

TABLE DES MATIÈRES

Le mandat de la commission	1
Le contexte	1
La consultation	1
Observations	2

LE MANDAT DE LA COMMISSION

LE CONTEXTE

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements et les autorités de santé publique ont établi des mesures d'identification et de recherche des personnes infectées ou en contact avec celles-ci, de distanciation physique ainsi que de confinement volontaire ou obligatoire. Pour freiner la propagation du coronavirus, en plus du suivi manuel des contacts, des États ont également introduit des applications de notification d'exposition au virus pour téléphones intelligents, ou s'y intéressent. Le 18 juin 2020, le gouvernement du Canada annonçait ainsi sa volonté d'offrir un outil numérique de ce type. L'application fédérale Alerte COVID, basée sur une technologie mise à la disposition des gouvernements par Apple et Google, a été conçue par des bénévoles de l'entreprise Shopify. Il est possible de l'utiliser en Ontario depuis le 31 juillet dernier. Pour sa part, afin de statuer rapidement sur l'opportunité d'ajouter une application de notification d'exposition à ses outils de lutte contre le virus, le gouvernement du Québec a estimé nécessaire la tenue de consultations publiques. Le gouvernement a d'abord mené une consultation en ligne à ce sujet, du 8 juillet au 2 août 2020. De plus, la Commission des institutions de l'Assemblée nationale a été saisie d'un mandat afin de recueillir l'avis des représentants de la société civile sur ces applications, de soupeser leurs risques et leurs avantages et de déterminer si l'encadrement en place est adéquat¹.

LA CONSULTATION

C'est dans ce contexte que le 4 juillet 2020, en vertu de l'article 147 du règlement de l'Assemblée nationale, les quatre groupes parlementaires se sont entendus pour convoquer la Commission des institutions afin de mener des consultations particulières et de tenir des auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et, le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Les auditions se sont déroulées les 12, 13 et 14 août 2020. Les parlementaires ont entendu 18 témoignages d'experts et de représentants d'organismes québécois et canadiens ainsi que de la France et des États-Unis. De plus, la commission a reçu 16 mémoires² et 5 commentaires en ligne. La Commission des institutions tient à remercier les personnes et les organisations qui ont participé à cette consultation pour leur précieuse contribution. Le présent rapport présente les observations de la Commission.

¹ Secrétariat du Conseil du trésor, [Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19](#), document de consultation, 2020.

² La liste des groupes et personnes ayant participé à la consultation est disponible en annexe.

OBSERVATIONS

Au terme de ce mandat, les membres de la Commission des institutions observent que :

1. La confiance des citoyens et des citoyennes demeure la pierre angulaire du succès de toute démarche;
2. La quasi-totalité des experts rencontrés en commission ont émis des réserves importantes sur l'efficacité et la fiabilité de ces technologies et sont d'avis que la technologie Bluetooth souffre de vulnérabilités qui représentent des risques réels d'attaques informatiques;
3. Il n'existe pas d'opinion majoritaire d'experts sur l'utilité des applications de notification de contacts dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, que ce soit lors de nos consultations ou sur le plan international;
4. Il n'existe pas d'opinion majoritaire d'experts sur l'efficacité des applications de notification de contacts dans un contexte de pandémie ni d'études publiées à ce sujet;
5. Il existe une opinion majoritaire d'experts selon laquelle les populations les plus vulnérables à la COVID-19 sont celles qui auraient le moins accès aux applications de notifications de contacts;
6. Le cadre juridique du Québec est inadéquat quant à la protection des données et des renseignements personnels et l'accès à l'information, le consentement éclairé et la lutte contre la discrimination.



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES**

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca



Papier fabriqué au Québec

